

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE, DULCE.

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 8 JANVIER, 1835. N° 7.

POÉSIE.

ODE.

TRADUITE DE HAFIZ, POÈTE PERSAN,

PAR

SIR WILLIAM JONES.

C'est toi, matinal Zéphire,
A m'apprendre dans quels climats
On voit les rayissans apôles
De l'objet pour qui je soupire,
La nuit étend ses voiles sombres;
Sur la terre et sème l'effroi;
Aimant présent devant moi
La vallée et ses tristes ombres:
Où se cachent les brillants feux
Dont on vit ses plaines reluire!
Hélas! qui voudra me conduire
Vers l'objet de mes tendres vœux.
D'insensés l'univers abonde,
L'homme bientôt perd sa raison;
On en voit dans cette saison
Qui cherchent un sage à la ronde.
Heureux qui pénètre l'objet
Du sens caché de mes paroles,
Ceux qui les trouvent frivoles
Saurait-il garder le secret?
J'ai mille amoureuses affaires,
A régler avec tes cheveux,
Où sommes nous? censeur fâcheux,
Où sont les reproches sévères?
Ah! j'ai perdu le jugement!
De tes tresses l'aimable chaîne
A toute heure vers toi m'entraîne:
Ou recevoir ce lieu charmant!
En vain aux plaisirs tout convie,
Les danses, le vin coloré,
Les roses tout est préparé,
Sans toi qu'imparfaite est la vie!
Où te chercher objet chéri!
En vain HAFIZ dans ces bocages
Se trouve à l'abri des orages,
L'épine est au rosier fleuri.

MELANGES.

LE MONSTRE.

Suite et fin

Je me choisis une retraite lointaine; je m'enfonçai plus que jamais dans les abîmes de la science, et je parcourus les régions éthérées de la poésie. D'innombrables pages se couvrirent des pensées sublimes que, depuis long-tems, mon esprit tenait en réserve. Je les livrai au monde; il les reçut avec transport.

Je revins près d'elle, je la revis avec le même mystère. Je lui prouvai que j'étais celui dont la réputation avait fait retentir de toutes parts les voix de la renommée. Son cœur l'avait deviné. Nos entrevues se multiplièrent, j'étais heureux, mais il devint nécessaire de consacrer notre union par les cérémonies d'usage.

Le jour fixé arriva; elle se rendit au temple accompagnée seulement de deux témoins et de son vieux père désolé, qui consentait à notre singulier mariage, parce que le déshonneur était pour lui la plus grande de toutes les infortunes. Elle les avait disposés à voir un être difforme, hideux; mais elle n'avait pu les préparer à me voir!... J'entrai; tous les yeux, excepté les siens, étaient tournés vers moi; un cri d'horreur fit retentir la voûte; le prêtre ferma le livre saint et murmura involontairement la formule d'exorcisme. Le père tomba sans vie sur le marbre. Les témoins se précipitèrent hors la chapelle. Il était nuit; les flambeaux repandaient un jour faux et douteux: je m'approchai de ma fiancée qui, tremblante et en pleurs, n'avait encore osé lever les yeux sur moi. Regarde, lui dis-je, ma bien-aimée, regarde: voilà ton époux! J'ôtai son voile, elle me vit, frissonna et perdit le sentiment de son malheur. Je m'élançai hors du temple et je me perdis dans les bois.

A l'heure ordinaire de nos rendez-vous, je me rendis furtivement près la maison. La fenêtre de sa chambre était ouverte, j'entrai: il n'y avait personne, et pourtant une vive lumière remplissait l'appartement; des flambeaux entouraient le lit de ma fiancée: elle était morte!... Aucun gémissement ne sortit de mon sein... non: j'éprouvai je ne sais quelle joie cruelle à voir le seul être qui m'aimait sur la terre, froid, livide, et qui bientôt devait être la pâture des vers. Je me retournai un voile noir couvrait une table: je levai le voile, je vis encore un cadavre, c'était celui d'un enfant! je reconnus ma parfaite ressemblance, l'horrible bouche, les traits hideux, la peau livide, les membres grêles et velus il était vraiment digne de son père. Je saisis ma femme et mon enfant; je les emportai dans la forêt: je les cachai dans une caverne profonde: couché près d'eux, je jouais avec les vers qui les dévoraient!

Je vécus heureux pendant quelque tems; mais bientôt on découvrit que j'étais le poète divin dont la réputation avait rempli le monde... je n'eus plus de repos. La foule accourut; une multitude immense assiégea ma demeure, tous les yeux étaient fixés sur moi; ils me regardaient, et des éclats de rire retentissaient de toutes parts, l'air même se

peupla d'esprits infernaux dont j'entendais les railleries... et depuis ce jour, il ne m'ont pas quitté, je n'ai plus eu une heure de solitude!.....

(Le Voleur.)

DU COQ D'INDE.

Suite et Fin.

Deux heures environ furent employées à examiner la ferme et ses dépendances; je décrirais tout cela si je voulais; mais j'aime mieux montrer au lecteur quatre beaux brins de filles *buxom* lasses dont M. Bulow était père, et pour qui notre arrivée était un grand événement.

Leur âge était de seize à vingt ans; elles étaient rayonnantes de fraîcheur et de santé; et il y avait dans toute leur personne tant de simplicité, de souplesse et d'abandon, que l'action la plus commune suffisait pour leur prêter mille charmes.

Peu après notre retour de la promenade, nous nous assimes autour d'une table abondamment servie. Un superbe morceau de *corn d'beeuf* bœuf à mi-sel, une oie danbée *stew'd* et une magnifique jambe de mouton *gigot*, puis des racines de toute espèce *plenty*, et, aux deux bouts de la table, deux énormes pots d'un cidre excellent, dont je ne pouvais pas me rassasier.

Quand nous enmes montré à notre hôte que nous étions de vrais chasseurs, du moins par l'appétit, il s'occupa du but de notre voyage; il nous indiqua, de son mieux, les endroits où nous trouverions le gibier, les points de reconnaissance qui nous guideraient au retour, et surtout les fermes où nous pourrions trouver de quoi nous rafraîchir.

Pendant cette conversation, les dames avaient préparé d'excellent thé, dont nous avalames plusieurs tasses; après quoi, on nous montra une chambre à deux lits, où l'exercice et la bonne chère nous procurèrent un sommeil délicieux.

Le lendemain, nous nous mîmes en chasse un peu tard; et, parvenus au bout des défriemens faits par les ordres de M. Bulow, je me trouvai, pour la première fois, dans une forêt vierge, et où la coignée ne s'était jamais fait entendre.

Je m'y promenais avec délices, observant les bienfaits et les ravages du tems qui crée et détruit; et je m'amusais à suivre toutes les périodes de la vie d'un chêne, depuis le moment où il sort de la terre avec deux feuilles, jusqu'à celui où il ne reste plus de lui qu'une longue trace noire, qui est la poussière de son cœur.

M. King me reprocha mes distractions, et nous nous mîmes à chasser. Nous tuâmes d'abord quelques unes des ces petites

Choix des Préceptes extraits de ses Ouvrages.

L'oisiveté ressemble à la rouille, elle use beaucoup plus que le travail : la clef dont on se sert est toujours claire.

Si vous aimez la vie, ne prodiguez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

La paresse rend tout difficile ; le travail rend tout aisé. — Celui qui se lève tard s'agite tout le jour et commence à peine ses affaires qu'il est nuit.

La paresse va si lentement que la pauvreté l'atteint bientôt.

Poussez vos affaires, et que ce ne soit pas elles qui vous poussent.

Se coucher de bonne heure et se lever matin, procure santé, fortune et sagesse.

Un métier vaut un fonds de terre ; une profession est un emploi qui réunit honneur et profit.

La faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas y entrer.

Le travail paie les dettes, et le désespoir les augmente.

L'activité est mère de la prospérité, et Dieu ne refuse rien au travail. Labourez pendant que le paresseux dort, vous aurez du blé à vendre et à garder.

L'eau qui tombe goutte à goutte finit par creuser la pierre. Avec du travail et de la patience, une souris coupe un câble, et de petits coups répétés abattent de grands chênes.

Les plaisirs courent après ceux qui les fuient.

La fileuse vigilante ne manque jamais de chemise.

Je n'ai jamais vu un arbre qu'on change souvent de place, ni une famille qui déménage souvent, prospérer autant que d'autres qui sont stables.

Trois déménagements font le même tort qu'un incendie. Gardez votre boutique, et votre boutique vous gardera.

Si vous voulez faire votre affaire, allez-y vous-même : si vous voulez qu'elle ne soit pas faite envoyez-y.

L'œil d'un maître fait plus d'ouvrage que ses mains.

Le défaut de soins fait plus de tort que le défaut de savoir.

Ne point surveiller les ouvriers, c'est livrer sa bourse à leur discrétion.

Le savoir est pour l'homme studieux, et la richesse pour l'homme vigilant, comme la puissance pour la bravoure, et le ciel pour la vertu.

Si vous voulez avoir un serviteur fidèle et que vous aimiez, servez-vous vous-même.

Faute d'un clou, le fer d'un cheval se perd ; faute d'un fer on perd le cheval ; et faute d'un cheval le cavalier lui-même est perdu, parce que son ennemie l'atteint et le tue ; et le tout pour n'avoir pas fait attention à un clou du fer de sa monture.

Les femmes, le vin, le jeu et la mauvaise foi diminuent la fortune et augmentent les besoins. Il en coûte plus cher pour entretenir un vice que pour élever deux enfants.

Un peu répété plusieurs fois fait beaucoup.

Si tu achètes ce qui est superflu pour toi, tu ne tardera pas à vendre ce qui l'est le plus nécessaire.

Réfléchis toujours avant de profiter d'un bon marché. J'ai vu quantité de gens ruinés pour avoir fait de bons marchés. C'est une folie de dépenser son argent à acheter au repentir.

Pour une personne réellement pauvre, il y a cent indigents.

Les enfants et les fous s'imaginent que vingt ans et vingt francs ne dorment jamais finir.

Quand le puits est sec on connaît la valeur de l'eau.

Celui qui va faire un emprunt, va chercher une mortification.

L'orgueil est un mandiant qui crie aussi haut que les besoins, et qui est bien plus insatiable.

Il est plus aisé de réprimer la première fantaisie que de satisfaire toutes celles qui viennent ensuite.

Les grands vaisseaux peuvent s'aventurer plus au large, mais les petits bateaux doivent se tenir près du rivage.

L'orgueil déjeune avec l'abondance, dîne avec la pauvreté et soupe avec la honte.

perdrix grises qui sont si rondes et si tendres. Nous abattimes ensuite six septecureuils gris, dont on fait grand cas dans ce pays ; enfin notre heureuse étoile nous mena au milieu d'une campagne de coqs d'Inde.

Ils partirent à peu d'intervalles les uns des autres, d'un vol bruyant, rapide, et en fait de grands cris. M. King tira sur le premier et courut après : les autres étaient hors de portée ; enfin le plus paresseux s'en va à dix pas de moi, je le tirai dans une laitière, et il tomba roide mort.

Il faut être chasseur, pour concevoir l'extrême joie que me causa un si beau coup de fusil. J'empoignai la superbe volatile, et je la retournais en tous sens depuis un quart d'heure, quand j'entendis M. King qui criait à l'aide ; j'y courus, et je trouvai qu'il ne m'appelait que pour l'aider dans la recherche d'un dindon qu'il prétendait avoir tué, et qui n'en avait pas moins disparu.

Je mis mon chien sur la trace ; mais il nous conduisit dans des halliers si épais et si épineux qu'un serpent n'y aurait pas pénétré, il fallut donc y renoncer, ce qui mit mon camarade dans un accès d'humeur qui dura jusqu'au retour.

Le surplus de notre chasse ne mérite pas les honneurs de l'impression. Au retour, nous nous égarâmes dans ces bois indéfinis, et nous courions grand risque d'y passer la nuit, sans les voix argentines des demoiselles Bulow et la pédale de leur papa, qui avaient eu la bonté de venir au devant de nous, et qui nous aidèrent à nous en tirer.

Les quatre sœurs s'étaient mises sous les armes : des robes très-fraîches, des ceintures neuves, de jolis chapeaux et une chaussure soignée, annonçèrent qu'on avait fait quelques frais pour nous ; et j'eus, de mon côté, l'intention d'être aimable pour celle de ces demoiselles qui vint prendre mon bras, tout aussi propriétairement que si elle eut été ma femme.

En arrivant à la ferme, nous trouvâmes le souper servi ; mais, avant que d'en profiter, nous nous assimes un instant auprès d'un feu vil et brillant qu'on avait allumé pour nous, quoique le temps n'eut pas indiqué cette précaution. Nous nous en trouvâmes très-bien, et fûmes délassés comme par enchantement.

Cette pratique venait sans doute des Indiens, qui ont toujours du feu dans leur case. Peut-être aussi était-ce une tradition de saint François de Sales, qui disait que le feu était bon douze mois de l'année. (Non liquet.)

Nous mangeâmes comme des affamés ; un ample bowl de punch vint nous aider à finir la soirée ; et une conversation, où notre hôte mit bien plus d'abandon que la veille, nous conduisit assez avant dans la nuit.

Nous parlâmes de la guerre de l'indépendance, où M. Bulow avait servi comme officier supérieur ; de M. de la Fayette, qui grandit sans cesse dans le souvenir des Américains, qui ne le désignent que par sa qualité *the marquis* ; de l'agriculture qui, en ce temps, enrichissait les États-Unis ; et enfin de cette chère France, que j'aimais bien plus depuis que j'avais été forcé de la quitter.

Pour reposer la conversation, M. Bulow fit un jeu de temps à autre à sa fille ainée : *Ma-ma, give us a song*. Et elle nous chanta,

sans se faire prier et avec un embarras charmant, la chanson national *Yankee doodle*, la complainte de la reine Marie, et celle du major André, qui sont tout-à-fait populaires en ce pays. Maria avait pris quelques leçons, et, dans ces lieux élevés, passait pour une virtuose ; mais son chant tirait surtout son mérite de la qualité de sa voix, qui était à la fois douce, fraîche et accentuée.

Le lendemain, nous partîmes, malgré les instances les plus amicales ; car, là aussi, j'avais des devoirs à remplir. Pendant qu'on préparait les chevaux, M. Bulow m'ayant pris à part, me dit ces paroles remarquables :

Vous voyez en moi, mon cher monsieur, un homme heureux, s'il y en a un sous le ciel ; tout ce qui vous entoure et ce que vous avez vu chez moi, sort de mes propriétés. Ces bas, mes filles les ont tricotés ; mes souliers et mes habits proviennent de mes troupeaux ; ils contribuent aussi, avec mon jardin et ma basse-cour, à me fournir une nourriture simple et substantielle : et ce qui fait l'éloge de notre gouvernement, c'est qu'on compte dans le Connecticut des milliers de fermiers tout aussi contents que moi, et dont les portes, de même que les miennes, n'ont pas de serrures.

Les impôts ici ne sont presque rien ; et tant qu'ils sont payés, nous pouvons dormir sur les deux oreilles. Le Congrès favorise de tout son pouvoir notre industrie naissante ; des facteurs se croisent en tout sens pour nous débarrasser de ce que nous avons à vendre, et j'ai de l'argent comptant pour long temps, car je viens de vendre, au prix de vingt quatre dollars le tonneau, la farine que je donne ordinairement pour huit.

Tout nous vient de la liberté que nous avons conquise et fondée sur de bonnes lois. Je suis maître chez moi, et vous ne vous en étonnerez pas, quand vous saurez qu'on n'y entend jamais le bruit du tambour, et que, hors le 4 juillet, anniversaire glorieux de notre indépendance, on n'y voit ni soldats, ni uniformes, ni bayonnettes.

Pendant tout le temps que dura notre retour, j'eus l'air absorbé dans de profondes réflexions ; on croira peut être que je m'occupais de la dernière allocution de M. Bulow ; mais j'avais bien d'autres sujets de méditation : je pensais à la manière dont je ferais cuire mon coq d'Inde, et je n'étais pas sans embarras, parce que je craignais de ne pas trouver à Hartford tout ce que j'aurais désiré, car je voulais m'élever un trophée, en étalant avec avantage mes dépouilles opimes.

Je fais un douloureux sacrifice en supprimant les détails du travail profond dont le but était de traiter d'une manière distinguée les convives américains que j'avais engagés. Il suffira de dire que les ailes de perdrix furent servies en papillote, et les écureuils gris courbouillonnés au vin de Madère.

Quant au dindon, qui faisait notre unique plat de roti, il fut charmant à la vue, flatteur à l'odorat et délicieux au goût. Aussi, jusqu'à la consommation de la dernière de ses particules, on entendait tout autour de la table : *Very good ! exceedingly good ! oh ! dear sir, what a glorious bit ! Très-bon, extrêmement bon ; oh ! mon cher monsieur, quel glorieux morceau !*

Le carême est bien court pour ceux qui doivent payer à Pâques.

Le soleil du matin ne dure par tout le jour. Il est plus aisé de bâtir deux cheminées que d'en tenir une chaude; ainsi allez plutôt vous coucher sans sonner que de vous lever avec des dettes. Gagnez ce que vous pouvez, et gardez votre gain; voilà le véritable secret de changer votre plompe en or.

L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher, mais c'est la seule où les insensés puissent s'instruire.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETATS-UNIS.

L'arrivée à New-York du paquebot "George Washington" apporte des journaux de Londres en date du 23 Novembre. Le ministre de Lord Melbourne est dissout et remplacé par un ministre Tory à la tête duquel figure le Duc de Wellington, qui est demeuré chargé des autres nominations. Ces nominations seront différées pour quelque temps, vu l'absence de Sir Robert Peel qui voyage en Italie et qui ne pourrait être de retour en Angleterre avant quinze jours.

Il n'y avait point de secrétaire pour les colonies de nommé. On supposait que

Lord Lyndhurst serait	Lord Chancelier,
Sir James Scarlett,	Lord Chief Baron,
Sir C. Mansfield Suttou,	Sect. de l'Interieur,
Sir Robert Peel,	Chan. de l'Echiquier,
Lord Elenborough	Sect. de l'Extérieur.

M. Goulbourn serait proposé comme Orateur de la chambre des Communes et dans le cas où sa nomination ne serait pas agréée, une dissolution devait s'ensuivre. Cette dernière question et la formation complète du ministère ne seraient décidés qu'après le retour de Sir R. Peel. Le Duc de Wellington est en attendant le seul ministre responsable de l'Empire.

Les fonds publics n'avaient pas éprouvé de variation.

Le Ministère Français est de nouveau organisé sous la présidence du maréchal Mortier Duc de Trévise, ministre de la guerre en outre. Affaires étrangères. — Amiral de Rigny. Interieur, M. Thiers. Instruction publique, M. Guizot. Commerce, M. Duchatel. Justice, M. Persil. Finance, M. Humann. Le ministre de la marine non nommé. DE LA MINERVE.

On a crit de Washington, Mercredi soir. — Mr. Webster a présenté aujourd'hui au Sénat un projet de loi pour l'allocation d'une indemnité aux négociants qui ont souffert des spoliations faites par les Français avant l'année 1800. Ce bill fixe la somme à cinq millions de dollars. Mr. Webster a soutenu que le gouvernement des Etats-Unis était dans l'obligation d'accorder cette indemnité, puisque, par le traité conclu avec la France le 30 septembre 1800, il avait été reconnu que cette puissance n'aurait pas à satisfaire à ces réclamations, dans le cas où elle seraient présentées par le commerce américain. — *IBID.*

On lit dans l'Abeille de la Nouvelle Orléans.

LE PETIT BON HOMME VIT ENCORE.

Chartiers, rendez moi l'honneur,
Je suis... issu d'un grand seigneur,
BERANGER.

Nous vivons dans un siècle de prodiges, quoiqu'en dise tant de mécontents; nous voyons naître et s'accomplir chaque jour des événements dont les siècles s'étonneront; et pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir les yeux. Ce n'était pas assez de voir la Pologne abandonnée par tous les peuples civilisés, de voir la Belgique érigée en royaume indépendant de la France, Louis Philippe d'Orléans, roi des Français, et notre digne vétéran D... instituer poète, de son autorité privée, et chanter Ziz... et Jackson en vers qui feraient braire ensemble tous roussins de l'Arcadie.

Voici un Mathurin Bruneau d'une nouvelle espèce, qui réclame l'honneur d'être issu de Napoléon le Grand. C'est très sagement que M. NAPOLEON-FREDERICK-BUONAPARTE est venu nous réquérir de publier l'avis qu'on trouvera aujourd'hui dans notre feuille, par lequel il annonce que les circonstances qui l'avaient forcé à végéter jusqu'ici sous un nom emprunté ayant cessé, il reprend le sien, le glorieux sien! ajoutant "qu'aussitôt qu'il lui sera possible de retourner en France, il donnera au public les causes qui justifient sa conduite aux yeux de la bienveillance, aux époques de 1805, 1819 et 1830."

Ce serait chose curieuse que de voir ce digne cham-

pion aux prises avec celui qui a usurpé son trône, le lu de l'introuvable chambre de 1830, le sin par héros de Jemmapes et de Valmy!

Le public apprendra sans doute avec plaisir que le défenseur quand même des battures, l'immortel auteur de la "Jacksonide" et l'exurpateur des cocos doivent se réunir incessamment, en grande cérémonie, pour aller offrir leurs félicitations et leurs hommages à cet hôte extraordinaire que nous avons l'ineffable bonheur de posséder dans nos murs.

"FREDERICK BUONAPARTE, fils de S. M. Napoléon Ier, est avertisseur le public dans le "Daily et Commercial Advertiser" de Baltimore du 4^e novembre dernier, que les motifs pour lesquels il avait adopté le nom de Jean Bte. Tournaire, ayant cessé, il a repris son nom de famille; et tout aussitôt qu'il me sera possible de retourner en France, je donnerai au public les causes qui justifient ma conduite aux époques 1815, 1819, 1830, mon but principal dans la révolution de 1830; et d'assurer le triomphe de la raison générale, du respect dû à la majesté naturelle et souveraine du peuple, de laquelle émane la majesté légale du trône; au génie à la civilisation du siècle, et de voir s'établir un gouvernement le plus populaire possible comme le plus conforme au parti social, le moins sujet aux abus, le plus propre à utiliser la masse des talents, les moyens de l'état, à rendre citoyen chaque individu, à connaître et à procurer le bien être extérieur et intérieur de ma patrie.

NAPOLEON-FREDERICK BUONAPARTE.
Nouvelle Orleans 5 décembre 1834. DU CAN-

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR.

Je suis habitant de la campagne et peu habitué à voyager. Cependant une affaire m'ayant appelé Samedi dernier à Montréal, je fis extraire de ma grange ma vieille chariote dont les ressorts étaient en passible possession depuis deux ans. Après quelques réparations urgentes, elle se trouva en état de me transporter en ville et je me mit en route. Je comptais trouver un chemin uni comme la glace et qu'en conséquence malgré la caducité de mon équipage, j'arriverais à Montréal sans encombre; mais qui compte sans son hôte, compte deux fois, dit un vieux proverbe; au lieu de trouver un chemin uni, je fus obligé de voyager (par monts et par vaux) en sorte que ma pauvre chariote arriva presque en pièces à Montréal, force me fut d'y loger pour faire ravitailler mon équipage, et comme des petites causes naissent souvent de grands effets, c'est aux bourgeois de la traversée que vous devez c'est article.

Obligé de coucher à Montréal par un samedi; en ma qualité de bon Catholique je ne pouvais me mettre en route le lendemain sans avoir entendu la messe; non pas une de ces messes qui disparaissent en 20 minutes, mais une belle et bonne grande messe, comme dans ma paroisse. Je me rendis donc à la belle église de Montréal et je me placai d'abord dans un banc vide; mais au bout de cinq minutes, les propriétaires survinrent force fut de déguerpir. Comme il faisait très froid, je me réfugiai près du poêle du fond à peine en avait-je senti la chaleur aimable qu'un homme habillé comme notre bédouin, à l'exception qu'il portait une hallebarde, vint me dire très poliment que je ne pouvais rester là: la raison, je ne l'ai pas entendue.

Me voilà réfugié derrière la ligne de bancs la plus voisine de la grande nef et j'y fus assez tranquille jusqu'à l'Évangile. Mais quand le prédicateur monta en chaire, je m'imaginai bêtement que ce fait pour être entendu de tout le monde et, comme grâces au bruit continu de la porte et à mon éloignement je ne pouvais comprendre un mot du sermon je m'avançai vers la chaire, mais à peine avait je fait vingt pas que l'homme à la hallebarde me prit par le bras et me dit, toujours avec beaucoup de politesse que l'espace considérable qui existe entre les bancs devait rester vide, même pendant le sermon.

Je vous assure, M. l'Éditeur, que je fus très mortifié de cette aventure: d'abord parce que je n'aime pas rester sur mes jambes et presque à la porte de l'Église pendant une heure et demie; en second lieu parce que j'aime beaucoup à entendre un sermon et que ce jour là je n'entendis que des sons confus.

Veuillez me dire, M. l'Éditeur, comment un étranger, qui ne peut avoir de banc dans l'Église de Montréal doit se comporter pour ne causer aucun scandale et cependant pouvoir entendre le sermon; qu'il feraient vous obligerez votre serviteur.

INJENUITAS.

Nous avons inséré cette Correspondance ans en blâmant ni eu approuver le contenu. Quand à notre Correspondant, qui qu'il est si susceptible et qu'il craint si fort le bédouin et leurs hallebardes, nous lui conseillons de ne plus s'abstenir le dimanche pour ne pas se priver de

l'avantage d'occuper dans sa paroisse, un banc bien commode, où le bédouin, loin de le traiter comme à Montréal, vient lui offrir poliment le pain béni. — *IBID.*

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 8 JANVIER, 1835.

UN DERNIER MOT SUR LA SAISIE DE L'IMPARTIAL. A peine le Journal a-t-il vu le jour, que déjà un fonctionnaire public lui fait l'honneur de le saisir et qu'un représentant vieux rédacteur d'une feuille périodique injure ses éditeurs en insinuant qu'ils ont eu l'intention de commettre une fraude, en insérant clandestinement une lettre dans un paquet contenant des Numéros du dit journal.

Quoique nous espérons que cette absurde accusation trouvera peu de crédit parmi les honnêtes gens, nous croyons cependant devoir y répondre pour en démontrer la fausseté et quoique nous ayons rapporté dans notre dernier Numéro, les circonstances qui ont accompagné l'envoi du paquet incriminé, l'auteur de cet article croit devoir y ajouter qu'il a remis lui-même le susdit paquet non au maître de poste de Laprairie (comme M. Neilson le dit) mais à celui de Montréal, en second lieu que l'enveloppe n'étant qu'une simple

bande, le maître de poste s'est bien aperçu qu'elle renfermait non une lettre, mais un billet ouvert, attendu qu'il était de niveau avec les journaux et très visible vu que nous étions loin de penser à frauder le revenu public. Au surplus nous ignorions entièrement que l'insertion du billet parmi les gazettes, fût un acte contraire à la loi la manière avec laquelle nous l'y avions mis le prouve, puisque nous ne pouvions espérer qu'en tant à vue, il put échapper à l'investigation d'agens ordinairement pourvus d'yeux de Lynx et certes, si nous avions blanchi dans le métier comme M. Neilson nous nous serions gardés de nous exposer à enfreindre une loi établie. Nous voilà maintenant instruit; mais tout en reconnaissant que M. le maître de poste de Québec avait strictement et légalement le droit d'agir comme il l'a fait, il nous semble qu'il aurait pu montrer un peu plus d'indulgence pour un journal qui ne fait que commencer et dont les diteurs prouvaient, par la manière dont le paquet était enveloppé, que s'ils étaient coupables par le fait, ils étaient au moins innocents par intention.

En terminant, M. le doyen des journalistes voudra bien nous permettre de lui faire observer que le titre de notre feuille est "L'IMPARTIAL," et que nous ne croyons pas l'avoir démenti jusqu'à présent: pour quoi donc nous ranger tout-à-coup dans un parti et nous créer, de son autorité privée, membre d'un gouvernement de "Inimicus" avec la MINERVE et l'ÉCHO? plutôt à Dieu en v. rité que nous puissions prétendre à aller de pair avec les éditeurs de ces journaux, sous le rapport des talents; mais nous nous rendons trop de justice pour avoir cette prétention.

Quant à nous mettre sur le même rang par rapport à la politique, nous sommes obligés de dire à M. Neilson que probablement il n'a pas pris la peine de lire notre journal.

Depuis trois à quatre ans le village de LAPRAIRIE considérablement augmenté par les nouvelles Bâtisses qui ont été faites surtout sur le terrain concédé pour agrandir l'ancien Village. D'après cette augmentation il est devenu nécessaire de faire des réglemens pour la police intérieure de l'endroit, et à cet égard l'on a qu'il se loner de ceux qui ont été chargés de le faire exécuter. Mais quoique les rues soient maintenant en bonne état et qu'il règne partout des travaux, il reste encore bien des améliorations à désirer, la principale est celle d'agrandir et rectifier la place du Marché, ce qui pourrait très aisément se faire en faisant un autre amélioration bien plus considérable. Nous voulons dire la Bâtisse d'une nouvelle église, il est en effet surprenant

AVERTISSEMENT

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur. **UNE TERRE** située dans la Paroisse de St. Isidore à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt-cinq de profondeur, sa dévotion sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

AVIS.

LE SOUSSIGNE fait ses remerciemens à ses amis et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de **L'HOTEL CANADIEN** dans ce Village, il espère que les **VOYAGEURS** qui voudront bien le visiter trouveront chez lui en tous temps un Assortiment choisis de meilleurs **LIQUEURS**; il aura toujours prêt, des **METS** aux desirs des visiteurs, et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et **REMISE** dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

A REPARER ET A NETOYER, PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des **PIANO-FORTES** à réparer et à accorder, ainsi que des **HORLOGES** ou **PENDULES** à nettoyer ou à arranger, peuvent s'adresser au **BUREAU** de **L'IMPARTIAL**, ou on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre,

ATTENTION!!!

MONSIEUR **N. D. J. JAUMENNE**, ayant résigné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie à l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.

Laprairie, 11 décembre.

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpoena, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage des Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les **JEUDI** soir. Le prix de l'abonnement est de **Trois Pistres** par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 9 s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7 s. dix lignes et au-dessous 30 s. 4d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre discontinué.

part que dans un Village aussi considérable que le nôtre, centre d'une paroisse aussi riche, passage aussi fréquenté par les Etrangers, notre vieille Eglise soit un objet de surprise pour l'œil du passant d'un autre côté la nécessité la plus impérieuse exige qu'on s'occupe de la réparer ou d'en bâtir une nouvelle, à moins qu'on ne veuille prier Dieu en pleine air, ce qui ne serait pas si agréable que dans le midi de l'Italie. Nous pouvons heureusement avancer qu'il y a quelque temps, des personnes bien intentionnées ont tenté les moyens de parvenir à cette fin, soit la pénurie d'argent soit la crainte que les Intérêts eurent d'être entraînés dans de trop grandes dépenses, ses bonnes intentions ne peuvent réussir, et le projet fut ajourné. Qu'il nous soit permis de suggérer un plan, qui pourrait amener l'affaire à bonne fin, sans exiger de grands déboursés de la part des habitants, supposons que la Bâtisse coûte entre 14500 5000, la fabrique possède en caisse au de la de 12000. D'après les informations que nous avons prises nous savons que Monseigneur notre Evêque a permis, que cette somme fut appliquée pour l'intérieur de la nouvelle Eglise, et cette somme, était plus que suffisante pour l'intérieur, d'appliquer le surplus à l'extérieur, or pour parvenir à exécuter facilement cette entreprise il faudrait établir un devis exact des ouvrages à faire pour l'intérieur accompagné d'une estimation approximative de la somme qu'ils coûteraient, en ayant soin de ne point estimer les choses trop bas. Cela fait, on saura la somme dont on pourra disposer pour le dehors. En second lieu comme l'expérience a déjà démontré qu'il est presque impossible d'obtenir en argent une cotisation de chaque habitant propriétaire de terre ou emplacement, nous serions d'avis que des souscriptions fussent ouvertes pour obtenir des journées de travail manuel et des journées de charriage; par ce moyen il ne restera plus que la maçonnerie, et partie de la charpente, nous disons partie parce qu'on la donnant à l'entreprise on pourrait fournir une certaine quantité de bras qui auraient soucrit.

D'après ce calcul il resterait encore une forte somme d'argent à payer ce que d'après notre opinion, pourrait se faire au moyen des revenus de l'ancienne Eglise qui continuerait à exister jusqu'à ce que l'autre fut achevée, de manière que l'entrepreneur aurait tous espede de garantie pour la sûreté de ces paiements. Et en supposant même que l'ancienne Eglise ne fournirait pas pour payer le tout, la nouvelle pourrait aisément y suppléer pourvu que l'entrepreneur donna un délai nécessaire ce qui serait aisé de trouver en payant un peu plus cher ce qui équivaldrait à un emprunt avec intérêt et aurait en outre l'avantage d'éviter beaucoup de démarches qui pourraient être de désagrémens.

Nous soumettons l'opinion que nous venons d'émettre au jugement de nos lecteurs.

Il est certainement dans la Paroisse des gens d'une grande expérience et bien plus capable que nous de porter un jugement sur cette affaire importante. Mais comme par la profession que nous venons d'embrasser nous sommes engagés à travailler au bien public, nous espérons que si nos lecteurs n'adoptent pas notre plan en entier ils pourront, nous aimons à le croire, y trouver quelques idées pour parvenir au résultat désiré.

Les Héritiers PUNIS—Nous donnons cette anecdote au commencement de l'année, dans l'espérance qu'elle pourra servir de leçon salutaire et arrêter quelque père de famille qui, pendant le cours de cette année, serait sur le point de commettre la faute dont le héros de l'aventure a été la victime.

Un homme veuf et possesseur d'une fortune considérable qu'il avait amassée par son industrie et son travail avait plusieurs enfans qu'il aimait beaucoup, quand ils furent en âge d'être établis, il se maria tous avantageusement et comme il se confiait dans leur amour filial, il partagea tout son bien entre eux, en ne se réservant rien que la faculté de vivre alternativement chez Pun et chez l'autre, comme cela lui plaisait le mieux.

A peine l'acte de donation fut-il rédigé, à peine les enfans furent-ils en possession des biens, que le père trouva un moyen d'appeler à son héritage, et plus de vingt ans de son âge, on n'eut plus rien à attendre de lui, on le négligea et loin d'avoir pour lui l'attention qu'on lui prodiguait, quand il était maître de son bien, on le traita souvent avec dédain chez ses fils, et chez ses gendres, on lui donnait toujours la plus mauvaise chambre et l'on le punissait d'indignité jusqu'à le faire manger à l'office ou à la cuisine, quand il y avait du monde à dîner.

Acrablé par un tel traitement et blessé jusqu'au cœur par l'ingratitude de ses enfans, le va-

heureux père résolu de s'en venger tout en améliorant son sort.

Il fut un jour trouver un de ses anciens amis et le pria de lui prêter 5000 francs en ecus, promettant de les lui remettre le lendemain matin. Muni du sac qui contenait la somme, il le porte dans sa chambre qu'il occupait chez une de ses filles et à la soirée, pendant que la plupart de ses enfans étaient réunis dans une salle basse, il se mit à compter les ecus, à plusieurs reprises, et en ayant soin de les faire sonner de manière à être entendu d'en bas. On peut croire qu'au premier son toutes les oreilles furent aux aguets et que l'étonnement de ces enfans ayés fut à son comble quand ils entendirent le son flateur se prolonger bien avant dans la nuit. On ne pouvait deviner d'où provenait cet argent, mais chacun se promit de faire ses efforts pour l'accaparer.

Dès le lendemain matin, la maîtresse de la maison, fut rendre visite à son père (de voir dont elle ne s'acquittait jamais auparavant) et ses yeux furent agréablement surpris à la vue d'un grand coffre que son père avait fait apporter dans la soirée. Après les compliments d'usage elle amena adroitement la conversation sur le bruit qu'elle avait entendu. Le père répondit que, craignant ce qui lui était effectivement arrivé, il n'avait pas voulu être entièrement à la merci de ses enfans et qu'il s'était réservé une rente considérable, que le bruit qui avait frappé ses oreilles provenait de l'argent du capital de cette rente qu'on lui avait remboursée et que son intention était de le conserver jusqu'à sa mort, pour le laisser à ceux de ses enfans qui se comporterait convenablement envers lui; la dame se confondit en excuses, rejetant le tout sur ses occupations de mère de famille le père l'écouta en souriant et dit à chacun de ses enfans, qu'il garderait son argent jusqu'à sa mort et qu'alors il deviendrait le partage de ceux d'entre eux dont il serait le plus satisfait.

Il retira tout le fruit qu'il attendait de son stratagème, au lieu d'être traité avec indifférence ou l'accablait de prévenances et de politesse c'était à qui le logerait le plus longtems et lui procurerait le plus de plaisirs, chacun tâchait, en un mot, par une conduite pleine de soins et d'attentions, de faire oublier ses torts antérieurs, le vieillard mena ainsi pendant douze années, la vie la plus douce, changeant souvent de logement, choyé et caressé partout.

Quand il sentit sa fin approcher il dit à ses enfans que son testament était dans le coffre avec le restant de sa fortune et qu'après sa mort, un ami, qu'il leur désigna leur remettrait la clef, à peine eut-il fermé les yeux, que ses enfans en pressés de se partager une somme qu'ils supposaient considérable, eurent demandé la clef, elle leur est remise, ils ouvrent le coffre mystérieux, mais qu'y trouvent-ils? Un tas de pierres, sur lequel il y avait une buche qui portait cette inscription. "Pour assommer les pères assez imbécilles pour abandonner de leur vivant, leurs biens à leurs enfans."

AVIS DIVERS

LE Soussigné fait ses remerciemens à ses Amis et au Public en général, qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il tient une **MAISON D'ENTRETIEN PUBLIC**, et à l'honneur de les informer qu'il continue à la même place sous le Nom.

D'HOTEL DE ST. PHILLIPPE.

Près de l'Eglise ou il y a un **GRAND MAI** et qu'il est prêt à recevoir tous les **VOYAGEURS**, avec la plus grande reconnaissance.

Il aura en tous tems des **METS & LIQUEURS**, aux desirs des **VISITEURS** et enfin tous les avantages pour être bien logé. **LITS.**

Bonnes **ECURIES** et **REMISES** pour loger les Chevaux. On trouvera en tous tems des **Voitures** d'hiver et d'été en bon ordre.

FREDERICK SINGE.

St. Philippe, 15 Décembre, 1834